



<http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr>

 **Sou des Ecoles**

 **laune**



L'assemblée générale du sou des écoles s'est tenue le lundi 8 Septembre à la salle des fêtes de St Bonnet de Chavagne. Le bilan de l'année

2014/2015 a été présenté et se révèle plutôt positif.

Un nouveau bureau a été élu : Mme Portier Lucie : présidente ; Mme David Audrey : vice présidente ; Mme Delaguillaumie Fanny : secrétaire ; Mme Richard Krystel : secrétaire adjointe ; Mr Dussert Raphael : Trésorier ; Mr Thirion Pascal : trésorier adjoint. Tous les membres du sou souhaitent remercier chaleureusement Mme Lambert Sandrine (présidente du sou de 2009 à 2015) ; Mme Delaigue Alexandra (secrétaire adjointe du sou de 2009 à 2015) ; Mr Gimenez Jean Marie et Mme Vincent Delphine pour toutes les années passées au sein de l'association.

Infos pratiques

Ouverture du secrétariat de mairie au public :

Lundi : 16h à 18h

Mardi : 16h à 18h

Mercredi : 10h à 12h

Vendredi : 16h à 18h

Mairie :

Tél. : 04 76 38 50 68

Fax : 04 76 38 11 43

Email :

mairie.st.bonnet.chavagne@wanadoo.fr

Service technique et service de

l'eau sur la commune :

Dominique DUPUIS : 06 89 88 25 35

Ecole St Bonnet : 04 76 38 04 62

Service Péricolaires : 04 76 36 01 33

Ecole Montagne : 04 76 36 45 67

Communauté de Communes :

04 76 38 45 48

Syndicat Intercommunal des Eaux :

Nouveau président: JEAN-PIERRE ROSE

Pour toutes questions contactez son

secrétariat, Chantal BURAI

au 04 76 38 50 68.



A l'occasion du rallye de la noix le 31 octobre 2015, la circulation et le stationnement seront interdits de 8h à 20 h30 sur le parcours:

-De la route des deux ponts de l'intersection avec le chemin de la planta puis la route de vernay, la traversée de champs chenevers jusqu'au croisement avec le chemin des daruds

-De la route du furand jusqu'à la limite de Saint Hilaire du Rosier par la VC7.

Durant le déroulement de la course des déviations seront mis en place.

Des laisser passer peuvent être remis en mairie uniquement pour les riverains des spéciales.

La vie communale est à l'image de tout un chacun, elle est largement rythmée par les saisons. A ce titre, l'automne nous rappelle que la dernière ligne droite pour réaliser les prévisions de l'année, est arrivée ! Rien de spectaculaire cette année 2015 pour les investissements à réaliser mais plus de travaux de maintenance dans les bâtiments communaux.

Travaux moins visibles mais tout aussi importants pour assurer le fonctionnement quotidien des services et équipements publics ou encore la relocation des logements communaux.

C'est aussi un constat plus général, comme beaucoup de collectivités, notre commune est de plus en plus impliquée dans les services rendus à la population et de moins en moins en capacité de réaliser des investissements lourds, l'évolution de la vie scolaire ces dernières années en atteste de manière flagrante.

Tous les domaines d'intervention sont concernés, de l'administration aux travaux techniques, le train des réformes et autres réglementations nouvelles ne s'arrête pas. Faire face est une obligation, même si, y parvenir dans les meilleures conditions, devient un exploit !

Robert Pinet
Maire



En direct du conseil

21 juillet 2015

- Point sur les travaux de rénovation des logements communaux. Report des travaux d'aménagements de sonorisation de la salle des fêtes.
- Point sur la nouvelle composition de l'assemblée de la CCPSM.
- reconduction des tarifs périscolaires pour la rentrée 2015.

15 septembre 2015

- Avis sur enquête publique sur exploitation des carrières à La Sône.
- Point détaillé des travaux en cours
- Point Financier
- Actualités intercommunales.

Ecole

Rentrée scolaire du RPI Montagne Saint Bonnet de Chavagne

Tout était prêt pour cette rentrée 2015 avec peu de changement, et un nombre d'élèves sensiblement identique à 2014.

Trois classes à Saint Bonnet et une à Montagne.

Sandrine GENET et Charlotte MONNET prennent en charge les petites et moyennes sections soit 17 élèves.



Classe de Nathalie Bourroux



Classe d'Etienne Petitjean

Delphine DENARIE s'occupe des grandes sections et le cours préparatoire soit 16 élèves

Nathalie BOURROUX Directrice de Saint Bonnet a les cours élémentaires au total 25 élèves.

A Saint Bonnet, se sont 58 élèves qui sont pris en charge au moment des temps d'activités périscolaires. Service assuré gratuitement par les communes de l'école primaire (2014) et enca-

nes depuis la nouvelle réformé par les quatre agents municipaux (Chantal, Françoise, Marianne et Marie Laure). Pour la rentrée scolaire c'est plus de 3000€ qui ont été investi pour permettre à ces élèves de disposer de lieux accueillants. Le gros changement sur le RPI a été l'arrivée d'Etienne PETITJEAN Directeur à Montagne suite au départ à la retraite de Michel Duckit.

La classe de Montagne est composée de 25 élèves de cours moyen exclusivement.

Vincent LAVERGNE n'a pas manqué de venir lui souhaiter la bienvenue accompagné d'Isabelle COTTE en visite dans les deux écoles.

Nous rappelons aux parents qui viennent déposer ou récupérer leurs enfants à l'école qu'il est nécessaire de respecter les riverains et de ne pas bloquer leurs portes d'entrées, ainsi que les voies de circulations.



Marianne, Françoise, Marie-Laure et Chantal

Une vente de Chocolats par les élèves du RPI est organisée et gérée par le sou des écoles et les instituteurs afin de financer des projets scolaires. « Merci de leur faire un bon accueil »

Brèves



Les travaux: Etanchéité au niveau des bandeaux de la chapelle réalisée par l'entreprise Ageron.

L'entreprise Chambard a épandu 21 tonnes d'émulsion pour réparer plus de 50% des routes communales: coût 25 000€.



Une page se tourne! Installée depuis le début des années 70, la cabine téléphonique va être enlevée par les services TELECOM. La première cabine se trouvait à l'entrée de l'ancienne mairie lorsque celle-ci était encore au dessus de l'école. Plus tard elle fut déplacée dans le café de Mme Lambert pour enfin se retrouver sur la place du village.



Temps forts

Initiation Bois

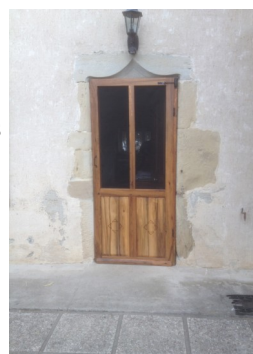
Bienvenue à la première adhérente de Saint Bonnet de Chavagne. L'Association compte maintenant 2 femmes dans son atelier. Au cours de la journée portes ouvertes, les visiteurs ont été surpris de l'espace disponible et de la qualité du matériel mis à disposition des adhérents. Les photos exposées, ont permis d'illustrer les missions de l'association.

Rappel des heures d'ouverture :

1er et 3ème lundi du mois de 8h30 à 18h.

les lundi et vendredi de 14h30 à 18h30

Contact : inibois@gmail.com et ou 0682554592



Retour sur les Journées du patrimoine au château.

Les visites commentées et gratuites ont toujours beaucoup de succès. Yves Bouyer, vice président de l'association, en historien passionné a conduit les groupes de visiteurs, en leur donnant moult détails sur l'histoire du bâti et de ses propriétaires, tout en précisant le contexte historique de l'époque.

Dans la chapelle, Marie-Christine REY, petite fille des anciens propriétaires du Château de l'Arthaudière, a présenté :

- 15 peintures réalisées à l'encre de Chine de couleur sur lesquelles venaient s'entrelacer des textes poétiques.

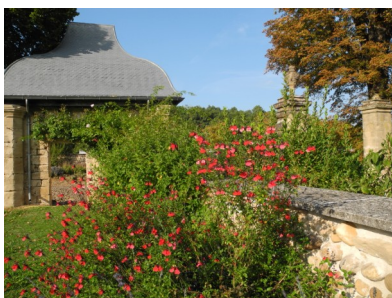
- Des photos de famille en noir et blanc montrant le château occupé par les familles Didier et Pinaud, dans les années 1937 à 1965. Ce fut avec beaucoup d'émotions que des habitants du village et des environs ont pu partager leurs souvenirs, voire se reconnaître.

La vie de la religieuse, Marie-Louise Didier, la nièce et sœur des propriétaires. La correspondance de « Sœur M » avec sa mère et son directeur de conscience ont d'ailleurs fait l'objet d'un ouvrage qu'elle présentait pour la première fois au public. Les lectures étant complétées par des poèmes de cette dernière.

Les artistes photographes ont aussi animé ces journées... ils ont remis au goût du jour de vieux appareils photos à plaque de verre et ont installé un mini laboratoire pour développer les photos en direct. Les visiteurs qui se sont prêtés au jeu de la pose sont ainsi repartis avec leur portrait en noir et blanc.

Dans les jardins, après ces dernières pluies, les plantes respirent de nouveau et les sauges retrouvent leur éclat. Certaines sont à découvrir absolument, le velouté de leurs pétales, leurs couleurs, bleu métallique ou pourpre...

Les dahlias illuminent la tour de leurs couleurs vives.



Agenda

Mairie :

Célébration du 11

novembre à Saint Bonnet de Chavagne à 10 heures et à Montagne 11 Heures suivi d'une exposition sur le centenaire de la guerre de 14/18 à la salle des fêtes .

Elections des conseillers

régionaux : 6 et 13 décembre . Ouverture des bureaux de vote de 8h à 18 h salle de la mairie.

Sou des écoles :

***Rallye de la noix** le samedi 31 octobre
Buvette du sou des écoles toute la journée à l'épingle quartier des Carrets.

***Loto** samedi 21 novembre à 19 h à la salle des fêtes.



Un château gonflable, une triplète de pétanque, l'odeur des frites...C'est la vogue !



Comme chaque année, le dernier week-end d'août, les villageois se sont retrouvés pour participer aux festivités. L'équipe du comité des fêtes avait préparé un programme diversifié. Les concours de pétanque des deux journées ont réuni de nombreux joueurs de tout âges. Le concours réservé aux enfants, organisé pour la deuxième année, a été apprécié par les jeunes. La soirée de samedi soir a tenu toutes ses promesses avec un magnifique feu d'artifice, et un bal populaire qui a rassemblé les gens, les âges, et les rythmes. Le défi jeu du dimanche a amusé une douzaine d'équipes dans une ambiance bonne enfant.



Flash Chasse

Du 26/06/2015 au 25/09/2015



Depuis le dimanche 13 septembre, la saison a repris pour 72 sociétaires sur notre commune. La fédération nationale des chasseurs établit un règlement, mis en place par l'association communale dont le président est Christophe Germain depuis quelques années. Du 13 septembre au 3 octobre la chasse est ouverte les dimanches, jeudis et samedis pour « le petit gibier » (faisans, perdrix, lapins...) et « le gibier de passage » qui est également autorisé le lundi.

La chasse au lièvre est autorisée uniquement 3 dimanches en octobre sous réserve de fermeture anticipée en fonction du nombre d'animaux abattus sur la commune et les communes voisines. Cette pratique utilisée depuis plusieurs années sur l'ensemble du département a permis de réimplanter l'espèce qui était en voie de disparition.

La chasse aux sangliers et chevreuils que l'on appelle le « gros gibier » est régie différemment et ne se fait sur la commune qu'en équipe dirigée en général par un membre du bureau. Les battues ont lieu le samedi ou le dimanche. Elles sont annoncées par des panneaux. Ces panneaux ne vous interdisent évidemment pas l'accès du territoire chassé mais vous préviennent du danger. La chasse du gros gibier permet de réguler les espèces qui parfois peuvent devenir un fléau pour les cultures. Les sangliers et les blaireaux s'attaquant au maïs et les chevreuils aux plants de noyers, peupliers...

Les chasseurs doivent garer leurs véhicules sur les parking mis à disposition par les propriétaires.

La chasse aux petits et gros gibiers ferme le dimanche 10 janvier 2016.

A partir de cette date les chasseurs sont invités à la chasse « aux nuisibles » tel que le renard. Cet animal reste encore le principal prédateur dans notre région, sa gestion permet la sauvegarde de plusieurs espèces à l'arrivée des naissances au printemps.



La gestion de notre faune par l'ACCA nous permet depuis plusieurs années de pouvoir rencontrer des familles de faisans, de perdrix lors de nos promenades. La chasse reste un sport et pour la pérennité de celui-ci, il est conseillé à chacun de respecter la nature, les récoltes, les 150 mètres autour des maisons, les fils téléphoniques, la propriété d'autrui, les tuyaux d'arrosage et le règlement.

Voilà l'automne!

L'été tire sa révérence, les températures baissent, la pluie et l'humidité font leur apparition, les jours diminuent et le passage à l'heure d'hiver c'est le 24 octobre. Les premières feuilles jaunissent, mais heureusement les premiers champignons s'épanouissent et les fruits secs commencent à tomber des arbres, c'est l'automne !!!

Attention, ne ramassez pas les châtaignes et les noix sur les parcelles cultivées par des agriculteurs, ce sont les fruits de leur travail et il est interdit de prélever ces produits même s'ils sont au sol. Ils seront récoltés pour être commercialisés. La cueillette de champignons et de châtaignes dans les sous-bois, est tolérée mais vous êtes toujours sur les terrains d'un propriétaire.

« Ne confondons pas cueillettes et provisions ». Bonne saison !!!

Mariages:

Kristel Reynaud
et
Laurent Richard
le 8 août.



Frédérique Moretton et Pierre
Moubinous le 5 septembre.



S'inscrire sur l'annuaire économique du site Internet de St Bonnet :
Vous exercez votre activité sur la commune et n'êtes pas présents sur l'annuaire économique ?
Merci de contacter la mairie ou d'utiliser le formulaire d'inscription en ligne dans la rubrique économie de notre site Internet :
<http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr>

[http://](http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr)

Toutes les infos et de nombreuses photos sur :

www.saint-bonnet-de-chavagne.fr

Retrouvez le Petit Chavanais au format numérique en rubrique « Vie Municipale »